

Rentrée 2021-2022 : 6^{ème} INSCRIPTIONS

Votre enfant est affecté au collège LECONTE DE LISLE, les inscriptions auront lieu au collège (en Salle de Réunion). Le dossier d'inscription devra être **COMPLET**. L'inscription se fera **OBLIGATOIREMENT** en présence de l'enfant et d'un représentant légal.

DATES	ECOLES	HORAIRES
Mercredi 16 juin 2021	Paul Hermann	
	A-F	7h30-9h00
	G-Q	9h00-10h30
	R-Z	10h30-12h00
Jeudi 17 juin 2021	Paul Eluard	
	A-F	7h30-9h00
	G-Q	9h00-10h30
	R-Z	10h30-12h00
	Plateau Goyaves Jean Macé Paul Salomon 2 René Périanayagom	13h00-16h30
Vendredi 18 juin 2021	Ecole Hégésippe Hoarau Ecole Alcide Baret Ecole Jean Hoarau Ecole Anatole France Ecole Adrienne Lenormand Ecole Henri Lapierre Ecole Pablo Picasso	7h30-12h00
	Ecole Saint-Joseph de Cluny AUTRES ECOLES	13h00-16h30

Pièces à fournir à l'inscription

- Dossier d'inscription**
- 4 photos d'identité (avec au dos NOM-PRENOM)
- Original et copie du livret de famille (parents et tous les enfants)
- Photocopie de la pièce d'identité des représentants légaux (recto verso).
- Photocopie d'une facture d'eau ou d'électricité de moins de 3 mois.
- Photocopie du jugement de divorce, du justificatif de l'autorité parentale ou/et du jugement de tutelle (mesure éducative des services de l'Aide sociale à l'enfance).
- Photocopie du carnet de santé (vaccinations)

POUR LE SERVICE DE GESTION (Cantine, Bourse des collèves)

- **Fiche de DEMI-PENSION à compléter** pour l'inscription à la restauration scolaire. Si votre enfant sera externe remettre la fiche rayée.
- La déclaration d'impôt 2021 sur les revenus 2020 doit obligatoirement avoir été effectuée (même si vous ne travaillez pas, bien vérifiez le nombre d'enfant indiqué sur votre avis). L'avis d'impôt vous sera demandé lors de la constitution des dossiers de bourse en septembre 2021.

FOYER SOCIO-EDUCATIF (FSE)

- Adhésion au Foyer socio éducatif (facultatif) 5 euros.

AUCUNE COPIE NE SERA FAITE PAR L'ÉTABLISSEMENT